

Saint-Barnabé, le vendredi 4 août 2023

Madame,
Monsieur,

J'ai le plaisir de vous convoquer à la prochaine séance ordinaire du conseil municipal de la Paroisse de Saint-Barnabé, qui se tiendra le mardi 8 août prochain, à **19h30**, à la salle des délibérations de l'hôtel de ville.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

- 1 - Mot de bienvenue
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Déclaration d'intérêts pécuniaires d'un membre du conseil municipal
- 4- Adoption du procès-verbal de la séance du 4 juillet 2023
- 5- Correspondance
- 6- Adoption de la liste des comptes et des salaires de juillet 2023
- 7- Administration
 - 7.1 - Entente intermunicipale fonds région et ruralité - volet 4
 - 7.2 - Utilisation potentielle du crédit variable prévu au contrat aux fins de financer les opérations courantes
 - 7.3 - Demande de subventions au programme de soutien aux Politiques Familiales Municipales
 - 7.4 - Dépôt du sommaire d'évaluation des compétences de Jean-Christophe Côté-Benoît
 - 7.5 - Mandat pour négocier la réintégration de monsieur Martin Beaudry à titre de Directeur général et greffier-trésorier
- 8- Sécurité publique
 - 8.1 - Déclaration d'intérêts pour la location des services en prévention incendie
 - 8.2 - Prise de décision remboursement des frais pour garde d'animaux

9- Travaux publics, aménagement et urbanisme

9.1 – Déneigement 2023-2024

9.2 – Nomination au conseil consultatif en urbanisme

10- Loisirs, sports et culture

Aucun point à l'ordre du jour

11- Affaires nouvelles et divers

11.1 – Demande d'appui à Creuse pas dans mon Caxton et à la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton

11.2 – Appui à la déclaration de territoire incompatible avec l'activité minière

11.3 – Appui pour le projet Connectivité écologique Mauricie : sud-ouest

12- Période de questions

13 Levée de l'assemblée.